

Ageste

Primeur

Numéro 130 - juin 2003

**Les comptes provisoires de l'agriculture 2002
par département et catégorie d'exploitations**

Recul du résultat agricole moyen en 2002

En 2002, le résultat agricole moyen national par actif recule de 2,1 %. Mais il progresse dans plus de la moitié des départements, essentiellement spécialisés en élevage bovin et en grandes cultures. Le revenu diminue en viticulture et en élevage hors sol.

En 2002, le revenu agricole diminue en moyenne de 2,1 %. Cette évolution résulte en grande partie de la baisse des prix agricoles. Elle touche la quasi-totalité de la France hormis les départements viticoles ou ceux spécialisés dans l'élevage allaitant. La production agricole progresse dans trois départements sur quatre. Les consommations intermédiaires évoluent peu en volume

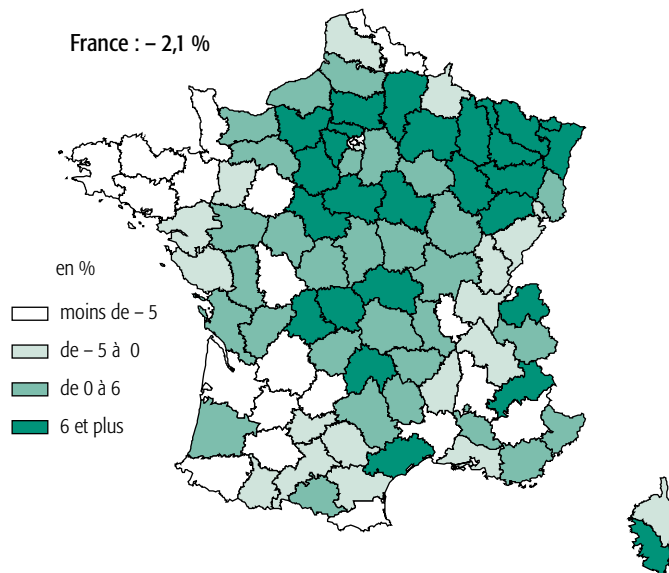
comme en prix, tandis que les subventions augmentent avec la troisième et dernière revalorisation des aides bovines à l'élevage allaitant de l'Agenda 2000.

Redressement du revenu en grandes cultures

Après trois années de recul, le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux s'accroît de 5,7 % en 2002. La croissance des récoltes, après les mauvais résultats de 2001, fait plus que compenser la baisse des prix à la production. Le résultat agricole moyen diminue en revanche de 1,5 % dans les autres exploitations de grandes cultures, notamment en raison de la forte baisse des prix des pommes de terre. Conséquence, le revenu agricole augmente dans les départements céréaliers du Bassin parisien. Mais il diminue dans le Nord et le Pas-de-Calais compte tenu des fortes baisses de prix des pommes de terre et des endives. Le revenu augmente aussi dans les départements de l'Est où l'élevage côtoie les grandes cultures. Depuis 1997, le revenu de l'ensemble des exploitations de grandes cultures baisse en moyenne de 4,5 % par an et ce dans tous les départements concernés.

Progression du résultat agricole dans plus de la moitié des départements

Évolution 2001-2002 du résultat agricole par actif en termes réels



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

➤ De meilleurs résultats en élevage allaitant

En 2002, le revenu des élevages bovins allaitants augmente en moyenne de 10,6 %. Celui des élevages laitiers, affecté par la baisse du prix du lait, ne progresse que de 2,5 %. Les prix des bovins, surtout ceux des animaux maigres, s'améliorent nettement. La progression des subventions est sensible. Le revenu s'accroît ainsi dans les zones d'élevage extensif du Massif central, y compris dans les départements laitiers d'Auvergne. L'évolution est moins

Pour en savoir plus...

■ [Les concours publics aux activités agricoles par département] « Taille et spécialisation expliquent les disparités », *Agreste-Primeur*, n° 129, juin 2003

■ « Le compte provisoire de l'agriculture française de 2002 », *Insee Première*, n° 904, juin 2003

■ « Les comptes de l'agriculture française de 2002 », *Insee Synthèse*, à paraître

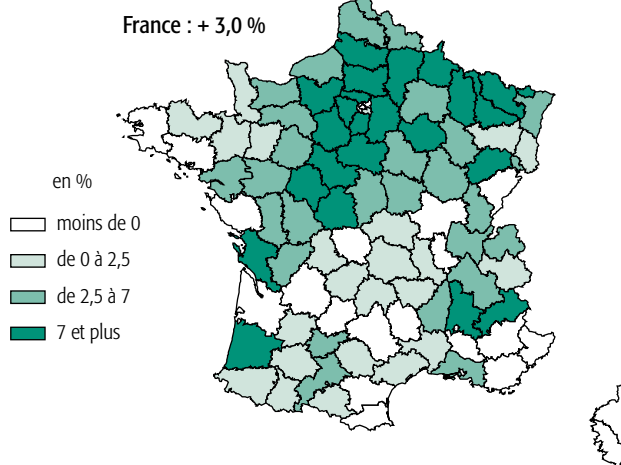
Le revenu s'accroît dans les zones d'élevage extensif du Massif central

favorable dans l'Ouest, où des difficultés conjoncturelles se rajoutent à la baisse du prix du lait. Elles proviennent en partie des prix des bovins finis, qui augmentent moins que ceux des animaux maigres. Mais ce sont surtout celles des élevages hors sol dont le revenu recule en moyenne de 40 %. Ce mauvais résultat est la conséquence de la baisse de 21 % du prix des porcs. Il traduit aussi le recul des prix et des volumes de la production des volailles. ➤

Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

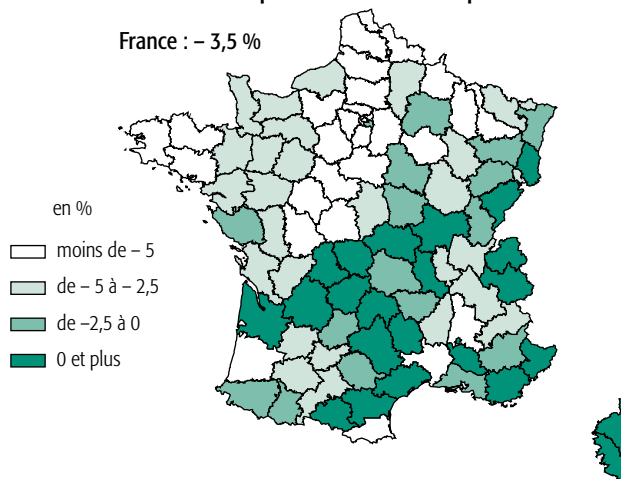
Croissance des volumes de la production dans les zones de grandes cultures...

Évolution 2001-2002 du volume de la production totale



... et des prix en baisse des bassins céréaliers aux départements d'élevage hors sol

Évolution 2001-2002 du prix de base de la production totale



Méthodologie

■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels suivant les principales orientations de production. Ils sont établis par le Scea grâce à une répartition du compte national de la branche agriculture sur la base des données des enquêtes sur la structure des exploitations et du Réseau d'information comptable agricole (Rica). Ils permettent d'apprécier l'évolution annuelle et une première approche macro-économique des disparités des résultats entre orientations. Établis par les services départementaux et régionaux de statistique agricole et coordonnés par le Scea, les comptes départementaux décrivent la formation et l'évolution du revenu de chaque département.

■ Les comptes départementaux sont établis sur le même champ et dans le même cadre que le compte national. Mais les comptes par catégorie d'exploitations ne concernent pas les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), ni les exploitations des départements d'outre-mer. L'indicateur de revenu utilisé dans les comptes de l'agriculture est le résultat agricole par actif. Ce résultat est égal à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par unité de travail annuel total. Il s'obtient en déduisant de la valeur de la production au prix de base (y compris les subventions sur produits), la valeur des consommations intermédiaires, en y ajoutant

les subventions autres que sur les produits, et en y retranchant les impôts et la consommation de capital fixe.

■ Les résultats commentés dans ce document ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation le 13 juin 2003. Ils constituent la version provisoire des comptes de l'année 2002. Ils feront l'objet, à l'instar des comptes nationaux, de révisions successives au cours des prochaines campagnes de comptes.

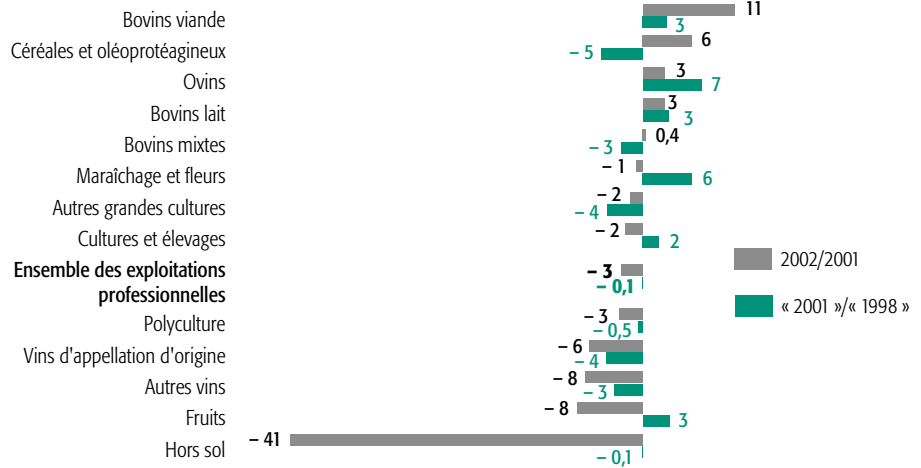
> Conséquence, le revenu agricole baisse de près de 30 % dans les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Morbihan, et de 14 % en Ile-et-Vilaine. Il progresse légèrement dans les départements laitiers des Pays de la Loire et de Normandie, sauf dans la Manche suite aux difficultés des légumiers et des éleveurs de porcs. Le revenu agricole est stable dans le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres, et il diminue en Vendée en raison de la production avicole.

Faible récolte viticole, mais amélioration des prix

En 2002, le revenu diminue en moyenne de 6,1 % dans les exploitations viticoles et de 7,6 % en arboriculture fruitière. Il est quasiment stable en maraîchage. La baisse de la récolte de vins permet un redressement des prix. La production de fruits progresse par rapport au faible niveau de 2001, et provoque une baisse des cours. Le résultat agricole moyen recule ainsi nettement dans les départements viticoles et fruitiers. Seule exception, l'Hérault, où il progresse par rapport à son bas niveau de l'année 2001. Le revenu agricole augmente dans la Marne, la Côte-d'Or et les

Résultats positifs pour les élevages bovins et ovins, ainsi que pour les exploitations céréalières

Évolution du résultat agricole par actif en termes réels
en % annuel



« 1998 » et « 2001 » : moyennes triennales centrées sur les années 1997 et 2000.

Source : Agreste - Comptes par catégorie d'exploitations

Charentes grâce à une bonne conjoncture viticole et à une récolte de céréales en progression. Il baisse dans le Sud-Ouest suite aux mauvais résultats des producteurs de tournesol, qui enregistrent des baisses de volume et de prix ainsi qu'un recul de leurs aides à l'hectare.

Bons résultats aux Antilles

En 2002, le résultat moyen par actif augmente nettement en Guadeloupe et en Martinique

grâce à une forte progression de la production et des subventions. En revanche, il diminue sensiblement à la Réunion. Le résultat moyen par actif dans les départements d'outre-mer est en moyenne inférieur de 36 % à la moyenne nationale.

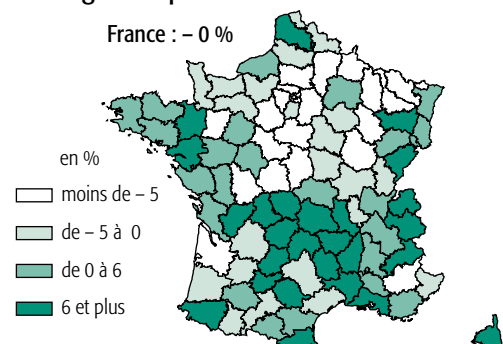
Annie Chanut, Maurice Desriers et Jean Sparhubert

Scees - Bureau Comptes et revenus

Entre « 1998 » et « 2001 », l'Agenda 2000 a compensé les effets de la crise de l'ESB pour le revenu de l'élevage bovin allaitant

■ La réforme de la politique agricole commune, mise en place de 2000 à 2002 sous le nom « Agenda 2000 », a davantage profité aux éleveurs bovins qu'aux producteurs de grandes cultures. Son principe est le même que pour la réforme de 1992 : baisser les prix de soutien et revaloriser les aides compensatrices. La mise en place de l'Agenda 2000 s'est traduite par une amélioration sensible du résultat moyen dans les zones d'élevage entre les périodes 1997-1999 et 2000-2002, malgré la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Le revenu agricole a au contraire baissé dans les régions de grandes cultures. La revalorisation des aides existantes en élevage bovin a en effet été complétée par l'attribution d'une prime à l'abattage. La revalorisation des aides compensatrices versée aux producteurs de céréales n'a à l'inverse que partiellement compensé les baisses de prix de soutien. L'alignement des aides à l'hectare pour les oléagineux sur celles des céréales a, de plus, provoqué leur baisse et entraîné une réduction de ces productions.

Évolution¹ « 1998 »-« 2001 » du résultat agricole par actif en termes réels



1. Moyennes triennales centrées sur les années 1998 et 2001.

Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

Évolution et niveau relatif du revenu

Résultat agricole par actif en valeur réelle

Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 2001 » France métro- politaine = 100)	Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 2001 » France métro- politaine = 100)
	2002/2001	« 2001 » /« 1998 »			2002/2001	« 2001 » /« 1998 »	
Seine-et-Marne	5	- 6,3	157	Charente	1	3,3	93
Yvelines	22	- 4,3	94	Charente-Maritime	6	2,4	90
Essonne	4	- 0,6	158	Deux-Sèvres	0	0,8	89
Petite couronne	- 5	- 5,1	65	Vienne	- 8	- 3,1	87
Val-d'Oise	14	- 5,8	134	POITOU-CHARENTES	0	1,1	90
ÎLE-DE-FRANCE	7	- 4,9	135	Dordogne	- 6	- 1,3	34
Ardennes	- 2	- 7,5	88	Gironde	- 20	- 10,4	153
Aube	5	- 0,7	182	Landes	0	- 2,0	75
Marne	6	0,8	268	Lot-et-Garonne	- 6	- 0,3	63
Haute-Marne	7	- 10,2	63	Pyrénées-Atlantiques	- 7	3,0	48
CHAMPAGNE-ARDENNE	6	- 0,4	204	AQUITAINE	- 14	- 6,4	89
Aisne	12	- 3,5	142	Ariège	2	2,2	50
Oise	21	- 3,8	121	Aveyron	2	- 2,3	51
Somme	0	- 1,8	151	Haute-Garonne	- 3	- 0,6	60
PICARDIE	9	- 2,8	140	Gers	- 6	2,2	115
Eure	7	- 0,2	117	Lot	- 13	2,6	56
Seine-Maritime	1	0,5	109	Hautes-Pyrénées	- 2	- 1,3	48
HAUTE-NORMANDIE	4	0,1	112	Tarn	- 4	2,9	58
Cher	1	- 2,8	125	Tarn-et-Garonne	- 4	2,9	69
Eure-et-Loir	8	- 7,4	125	MIDI-PYRÉNÉES	- 4	1,0	66
Indre	2	- 5,9	65	Corrèze	3	3,9	47
Indre-et-Loire	4	0,6	126	Creuse	15	4,1	52
Loir-et-Cher	7	- 6,5	90	Haute-Vienne	9	5,5	62
Loiret	9	- 3,5	109	LIMOUSIN	9	4,6	54
CENTRE	5	- 3,7	108	Ain	- 2	1,0	85
Calvados	2	- 1,8	76	Ardèche	- 0	7,8	42
Manche	- 9	- 1,8	66	Drôme	- 10	0,5	68
Orne	4	- 2,3	69	Isère	- 5	2,4	47
BASSE-NORMANDIE	- 2	- 1,9	70	Loire	5	4,8	58
Côte-d'Or	4	- 3,8	201	Rhône	- 13	- 2,4	95
Nièvre	4	- 0,5	122	Savoie	6	6,1	77
Saône-et-Loire	2	- 1,7	114	Haute-Savoie	7	4,2	85
Yonne	10	- 2,5	189	RHÔNE-ALPES	- 4	1,7	70
BOURGOGNE	5	- 2,5	154	Allier	10	1,5	84
Nord	- 16	- 0,5	139	Cantal	21	2,7	67
Pas-de-Calais	- 0	2,6	140	Haute-Loire	4	2,8	64
NORD - PAS-DE-CALAIS	- 8	1,0	140	Puy-de-Dôme	1	5,4	61
Meurthe-et-Moselle	6	- 4,8	98	AUVERGNE	9	3,0	68
Meuse	7	- 3,5	124	Aude	- 3	1,9	83
Moselle	9	- 5,6	64	Gard	- 8	3,8	123
Vosges	6	2,7	70	Hérault	21	- 2,4	65
LORRAINE	7	- 3,0	88	Lozère	0	5,6	54
Bas-Rhin	7	1,7	106	Pyrénées-Orientales	- 19	2,9	79
Haut-Rhin	2	2,2	140	LANGUEDOC-ROUSSILLON	- 4	1,9	85
ALSACE	4	1,9	122	Alpes-de-Haute-Provence	- 18	- 3,5	47
Doubs	- 1	3,0	87	Hautes-Alpes	37	8,8	52
Jura	- 1	- 2,3	95	Alpes-Maritimes	1	- 2,4	60
Haute-Saône	9	1,4	79	Bouches-du-Rhône	- 1	11,3	193
Territoire de Belfort	- 1	2,3	51	Var	1	0,8	148
FRANCHE-COMTÉ	1	0,8	86	Vaucluse	4	1,5	122
Loire-Atlantique	- 0	4,9	104	PROV.-ALPES-CÔTE D'AZUR	2	4,7	132
Maine-et-Loire	0	1,2	96	Corse-du-Sud	14	- 4,9	52
Mayenne	- 5	0	108	Haute-Corse	- 3	3,2	78
Sarthe	- 7	1,1	96	CORSE	1	0,7	69
Vendée	- 3	1,5	112	France métropolitaine	- 2	- 0,1	100
PAYS DE LA LOIRE	- 2	1,7	103	Guadeloupe	16	10,7	67
Côtes d'Armor	- 37	1,1	82	Martinique	19	1,3	61
Finistère	- 30	2,3	108	Guyane	- 1	- 2,3	57
Ille-et-Vilaine	- 14	3,5	86	Réunion	- 8	0,6	68
Morbihan	- 30	0,7	84	DOM	7	3,1	64
BRETAGNE	- 28	2,0	91	TOTAL France	- 2	0	99

« 1998 » et « 2001 » : moyennes triennales centrées sur les années 1998 et 2001

Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture